

## LE «BIERGER-CENTER» : UN ENGAGEMENT SANS FAILLE AU SERVICE DU CITOYEN

Le Bierger-Center de la commune de Betzdorf regroupe les départements communaux «État civil», «Population» et «Réception». Alors que Nadine WEBER, Jerry HENSEL et Nathalie RIBEIRO sont responsables des deux premiers départements, Manuel FREY est chargé de la réception.

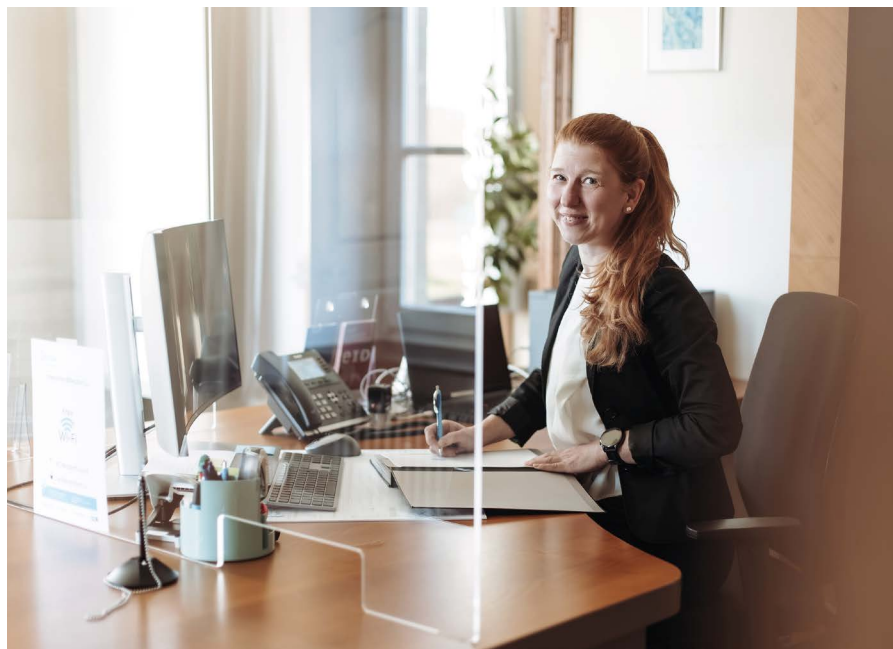
### FR « État civil »

Le département «État civil» est responsable de la délivrance des actes officiels tels que les actes de naissance, de mariage, de décès et de divorce, ainsi que les attestations de PACS. La transcription et la certification de ces actes relèvent également de notre domaine de compétences, explique la responsable du département, Nadine WEBER. «Nous nous occupons aussi des demandes d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise. Nous fournissons aux demandeurs les informations concernant les documents nécessaires et rédigeons l'acte de naturalisation une fois tous les documents réunis.»

### La vie communale est documentée

«Nous organisons aussi les mariages et les cérémonies de PACS, ajoute Jerry HENSEL. «Nous accompagnons les démarches administratives, recueillons les documents nécessaires et organisons toute la cérémonie de mariage. Nous ne délivrons plus autant d'actes de naissance qu'auparavant car il n'y a pas de maternité sur le territoire de la commune. En revanche, le département dispose d'un vaste registre d'actes de naissance, de mariage et de décès remontant à 1802.»

Le département est aussi responsable des différentes élections, pour lesquelles



l'équipe se charge de l'organisation administrative et de la gestion des listes électorales.

### Département « Population » : inscriptions, départs, services communaux et documents d'identité

Le département «Population» est responsable des inscriptions, des radiations en cas de déménagement à l'étranger, des demandes de chèques-services ou de repas sur roues, ainsi que de la délivrance de certificats personnels, de passeports, de cartes d'identité et

de certificats de vie. Il légalise aussi les signatures, délivre des autorisations parentales et aide les citoyens étrangers à obtenir les documents nécessaires pour la délivrance de leurs titres de séjour.

Les inscriptions sont plus fréquentes que les désinscriptions. Les désenregistrements dues au déménagement dans une autre commune luxembourgeoise sont assurées par la commune en question. La mise à jour de notre registre se fait de façon automatique. Tout citoyen qui s'installe à l'étranger doit cependant se



présenter au département «Population» avant son départ afin de se désinscrire. S'il n'entreprend pas cette démarche, le département peut demander une enquête policière pour procéder à la radiation d'office. Les relations avec les communes, les ministères responsables, la police et d'autres partenaires – comme les pompes funèbres en cas de décès – sont excellentes.

Le travail du Bierger-Service touche parfois littéralement à la vie et à la mort. «Pour pouvoir délivrer un «certificat de vie» – un document souvent exigé par les compagnies d'assurance pour le versement d'une pension – la personne concernée doit se présenter chez nous avec une carte d'identité valide pour que nous ayons la certitude qu'elle est en vie.»

Sur le plan administratif, le département gère aussi les cinq cimetières communaux à Betzdorf, Mensdorf, Olingen et Roodt-sur-Syre, de même que le cimetière forestier. «Lorsqu'un décès se produit dans la famille, les citoyens doivent contacter notre département. Nous les accompagnons dans les démarches

administratives. Le cas échéant, nous rédigeons l'acte de décès et émettons le certificat de transport. Si le défunt est enterré dans notre commune, nous collaborons avec le Service technique pour organiser l'enterrement avec les citoyens en question.»

Comme l'a indiqué Joe UGEN du Service technique lors de l'entrevue, la commune de Betzdorf est en expansion, ce qui entraîne une augmentation de la population, des services demandés et des défis à relever pour le département.

«Même dans les cas complexes, nous restons à l'écoute et ne laissons jamais un citoyen repartir sans réponses. Nous réglons la majorité des demandes dans l'intérêt du citoyen, tout en respectant bien entendu le cadre légal. Nous faisons toujours de notre mieux pour éviter les obstacles bureaucratiques dans la mesure du possible. Un bon contact avec les citoyens est une vraie priorité pour nous !», affirme Nadine WEBER.

#### Réception : bien plus qu'un simple accueil

Les missions du département «Réception» sont assurées par Manuel FREY. Ce large éventail de tâches comprend l'accueil des visiteurs à la maison communale, la réception des appels, l'orientation des personnes vers les bureaux compétents, la préparation de la salle pour les séances du Conseil communal, la gestion des inscriptions aux événements communaux et au service



«Betzmobile», ainsi que l'organisation de la vente de bois de chauffage et les commandes de matériel.

